



## Demarche légal à suivre pour divorcer : aspect moral et financier

Par **jessifler**, le **29/06/2009** à **18:27**

Bonjour,  
Je suis actuellement mariée. avec 2 enfants et je souhaiterais divorcer mais je ne sais pas par où commencer, quel est la procédure.  
La relation avec ma femme n'a jamais été au top et depuis quelque année y ne se passe plus rien et je n'en peux plus de cette situation. j'ai envie de partir mais je ne supporte plus de rentrer chez moi. la situation devient insupportable. Je pense pouvoir divorcer à l'amiable mais je veux connaître la démarche légale pour faire les choses bien. on a des biens en commun qu'il va falloir vendre. comment ça se passe sur le plan financier? pour les enfants je sais qu'il y aura la pension mais je veux savoir si je pars et qu'elle reste dans la maison en attendant qu'elle soit vendue, est-ce que j'ai l'obligation de lui donner de l'argent sachant que c'est un crédit commun? ou est-ce que je peux quitter le domicile rapidement ou je suis obligé d'attendre le divorce? peut-on se séparer avant le divorce définitif?  
merci d'avance pour vos réponses. Je compte engager la procédure assez rapidement.  
cordialement